

Nom de l'Unité hydrographique	Enjeux/problèmes préalablement identifiés
AURE	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation en eau potable : sécurité et reconquête de la qualité des ressources en eau souterraine (d'intérêt majeur) et superficielle ; - Salubrité de la Baie des Veys (vocation conchylicole) ; - Préservation des zones humides ; - Pollutions agricoles, domestiques et industrielles.
DIVES	<ul style="list-style-type: none"> - Salubrité des eaux littorales ; - Alimentation en eau potable : gestion quantitative et préservation / reconquête qualitative des ressources en eau souterraine d'intérêt majeur ; - Réduction des pollutions à la source ; - Restauration des cours d'eau et zones humides ;
DOUVE-TAUTE	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité de l'AEP (ressources souterraines d'intérêt majeur) ; - Salubrité de la Baie des Veys (vocation conchylicole) ; - Préservation du patrimoine écologique (18 000 ha de zone humide)
NORD COTENTIN	<ul style="list-style-type: none"> - Salubrité des eaux littorales ; - Préservation des milieux aquatiques continentaux, - Alimentation en eau potable : sécurité, gestion quantitative et préservation qualitative des ressources en eau superficielle, - Limiter les inondations.
ORNE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> - Résorption des pollutions agricoles et urbaines, - Alimentation en eau potable : sécurité (développement de nouvelles ressources) et reconquête de la qualité des eaux souterraines, - Gestion qualitative et quantitative du lac de Rabodanges, - Maîtrise des inondations et des ruissellements, - fonctionnalité des milieux aquatiques et maintien de la biodiversité.
ORNE MOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation en eau potable : sécurité et reconquête de la qualité des eaux souterraines et superficielles - Autres usages/activités économiques : soutien d'étiage, inondation des zones urbaines, qualité des eaux (y compris sanitaires pour les activités de loisirs) - milieu naturel : fonctionnalité des milieux aquatiques et maintien de la biodiversité - Concilier les usages (pêche, canoë-kayak, aménagement du territoire) et la protection de la ressource et du milieu
ORNE aval et SEULLES	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation en eau potable : sécurité et reconquête de la qualité des eaux souterraines et superficielles - Autres usages/activités économiques : soutien d'étiage, inondation des zones urbaines, qualité des eaux (y compris littoral) - milieu naturel : fonctionnalité des milieux aquatiques, maintien de la biodiversité et gestion intégrée des espaces littoraux
SIENNE, SOULLES ET OUEST COTENTIN	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la ressource en eau (qualité et quantité) pour préserver l'AEP, le soutien d'étiage et limiter le risque d'inondation ; - Préservation de la qualité des eaux littorales (conchyliculture, baignade) ; - Préservation du patrimoine naturel (réseau Natura 2000, havres et marais arrière-littoraux, salmonidés migrateurs).
SEE ET COTIERS GRANVILLAIS	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la ressource en eau (qualité et quantité) pour préserver l'AEP, limiter les phénomènes d'érosion ruissellement et le risque d'inondation ; - Préservation de la qualité des eaux de la Baie du Mont-Saint-Michel (microbiologie et nutriments) ; - Préservation du patrimoine naturel (réseau Natura 2000, zones humides et ZNIEFF, salmonidés migrateurs).
SELUNE	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation en eau potable : reconquête qualitative des ressources en eau superficielle ;

Nom de l'Unité hydrographique	Enjeux/problèmes préalablement identifiés
	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de la ressource : soutien d'étiage, inondation ; - Le milieu naturel : restauration et entretien des rivières, libre-circulation des poissons migrateurs, préservation des zones humides et du bocage ; - Devenir des deux ouvrages hydroélectriques
TOUQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Salubrité des eaux littorales ; - Préservation des milieux aquatiques et des espèces piscicoles (truite de mer), - Alimentation en eau potable : préservation / reconquête qualitative des ressources en eau souterraine (pollutions diffuses)
VIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité de l'AEP (prises d'eau en rivière), - Salubrité de la baie des Veys (vocation conchylicole), - Valorisation des potentialités piscicoles et halieutiques (rivières à migrateurs), - Cohérence et coordination des actions nécessaires pour l'amélioration de la baie des Veys.
ANDELLE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle) ; - Restaurer la continuité écologique et la diversité des habitats (rivières classées migrateurs, frayères) ; - Restaurer les zones humides ; - Lutter contre l'érosion et le ruissellement ; - Protéger les aires d'alimentation de captage (eau potable).
ARQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraine (pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle) ; - Salubrité des eaux littorales (baignade) ; - Restaurer la continuité écologique (rivières classées migrateurs) ; - Préserver les zones humides et les milieux aquatiques (natura 2000) ; - Lutter contre l'érosion et le ruissellement, - Gestion quantitative des petits cours d'eau et en amont des bassins versants. - Protéger les aires d'alimentation de captage.
AUSTREBERTHE	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer la dynamique fluviale et la continuité écologique (rivière classée migrateur) ; - Restaurer les zones humides ; - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraine (pollution d'origine domestique et agricole) ; - Gestion quantitative de la nappe ; - Lutter contre l'érosion et le ruissellement ; - Protéger les aires d'alimentation de captage.
AVRE	<ul style="list-style-type: none"> - Protection et exploitation de la ressource en eau souterraine : AEP pour la région mais aussi pour la Ville de Paris ; - Gestion qualitative des eaux souterraines et des eaux superficielles ; - Exploitation des matériaux alluvionnaires ; - Faibles débits en amont de l'Avre ; - Inondation et ruissellement ; - Entretien et gestion des ouvrages hydrauliques
BEC DE CAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser l'alimentation en eau potable (risques de pénuries/ conflit par manque d'eau) et préserver la ressource en eau souterraine, - Améliorer la qualité des eaux superficielles (potentialités piscicoles) - Restaurer la dynamique fluviale et la continuité écologique et préserver les zones humides ; - Améliorer la qualité des eaux littorales (baignade, mytiliculture) ; - Réduire les pollutions d'origine domestique (assainissement), agricole et industrielle. - Prévenir les ruissellements (eaux pluviales, infrastructures routières et portuaires) et les inondations

Nom de l'Unité hydrographique	Enjeux/problèmes préalablement identifiés
BRESLE	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration des habitats des lits mineur et majeur ; - Réhabilitation rivière à migrateurs (truite de mer, saumon atlantique) ; - Amélioration de la qualité des eaux (industrie verrière, collectivités) ; - Protection du littoral ; - Protection de la ressource pour l'AEP (pressions agricoles)
CAILLY-AUBETTE-ROBEC	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de la complexité locale et des risques (inondation et ruissellement) ; - Préservation et suivi de la ressource pour répondre aux différents usages ; - Intégration des objectifs liés à l'eau dans l'aménagement du territoire ; - Reconquête de la qualité des milieux aquatiques pour en améliorer les usages et les bénéfices
COMMERCE	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre aux espaces naturels leurs identités et leurs fonctions ; - Lutter contre les inondations et les ruissellements ; - Donner la priorité à la santé publique (AEP, qualité des eaux de surface et des rejets).
COTIERS CAUCHOIS	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser l'alimentation en eau potable (risques de pénuries/ conflit par manque d'eau) et préserver la ressource en eau souterraine, - Améliorer la qualité des eaux superficielles (potentialités piscicoles) - Restaurer la dynamique fluviale et la continuité écologique et préserver les zones humides ; - Améliorer la qualité des eaux littorales (baignade, mytiliculture) ; - Réduire les pollutions d'origine domestique (assainissement), agricole et industrielle. - Prévenir les ruissellements (eaux pluviales, infrastructures routières et portuaires) et les inondations
EPTE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle) ; - Restaurer la continuité écologique et la diversité des habitats ; - Restaurer les zones humides (natura 2000) ; - Protéger les aires d'alimentation de captage.
ESTUAIRE DE SEINE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles, souterraines et littorales (pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle) ; - Restaurer la dynamique fluviale et la diversité des habitats (frayères, annexes hydrauliques) ; - Restaurer les zones humides à haute valeur écologique (marais vernier, marais estuarien) ; - Lutter contre l'érosion et le ruissellement (zones agricoles et urbaines) ; - Améliorer la gestion des activités littorales pour en réduire l'impact ; - Protéger les aires d'alimentation de captage.
EURE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles, souterraines et littorales (pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle) ; - Restaurer la continuité écologique et la diversité des habitats ; - Protéger les zones humides ; - Limiter l'érosion et le ruissellement ; - Gestion quantitative des eaux souterraines ; - Protéger les aires d'alimentation de captage
EURE AVAL	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer la continuité écologique et la diversité des habitats (rivière classée migrateurs) ; - Limiter l'érosion et le ruissellement ; - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines ; - Gestion quantitative des eaux souterraines ; - Protéger les aires d'alimentation de captage.
ITON	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les inondations, - Besoins et ressources en eau potable, - Qualité des milieux aquatiques & humides ;

Nom de l'Unité hydrographique	Enjeux/problèmes préalablement identifiés
RISLE ET CHARENTONNE	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des milieux aquatiques et zones humides, - Ruissellements et inondations ; - Eaux souterraines et eau potable ; - Assainissement (pollutions ponctuelles et diffuses).
SEINE AMONT POSES	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles, souterraines et littorales (pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle) ; - Restaurer la continuité écologique des cours d'eau et les zones humides ; - Gestion quantitative des eaux superficielles et souterraines ; - Lutter contre l'érosion et le ruissellement ; - Protéger les aires d'alimentation de captage.
YERES	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles, souterraines et littorales (pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle) ; - Restaurer la continuité écologique, la diversité des habitats (rivière classée migrateurs) et les zones humides (natura 2000) ; - Lutter contre l'érosion et le ruissellement ; - Améliorer la gestion des activités littorales pour en limiter l'impact.
AILETTE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles notamment pour les apports en temps de pluie ; - Améliorer le fonctionnement des cours d'eau ; - Reconquête des milieux humides ; - Sécuriser l'alimentation en eau potable et préserver la ressource des pollutions diffuses d'origine agricole et non agricole ; - Gérer les prélèvements pour limiter l'impact sur le milieu ;
AISNE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le fonctionnement des cours d'eau (maîtrise du ruissellement, gestion piscicole, diversification des habitats) ; - Préserver les zones humides notamment ceux de fort intérêt patrimonial ; - Améliorer la qualité des eaux (pollutions ponctuelles et diffuses) ;
AISNE AVAL	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des cours d'eau et des nappes ; - Améliorer le fonctionnement des cours d'eau (maîtrise du ruissellement sur les affluents, gestion piscicole).
AISNE MOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer la dynamique fluviale, la continuité écologique et la diversité des habitats ; - Préserver les zones humides d'intérêt majeur ; - Améliorer la qualité des cours d'eau (pollutions par les polluants classiques et pollutions diffuses) ; - Sécuriser l'AEP en privilégiant notamment la réduction des intrants dans les eaux souterraines
AISNE VESLE SUIPPE	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion quantitative de la ressource en période d'étiage ; - Inondations et ruissellements ; - Amélioration de la qualité des eaux superficielles ; -Préservation de la qualité des milieux aquatiques et humides (gestion piscicole, diversification des habitats, continuité écologique, restauration de la dynamique fluviale) ;
AUTOMNE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux des rivières et des nappes souterraines ; - Améliorer la dynamique fluviale, la continuité écologique et la diversité des habitats ; - Gérer qualitativement et quantitativement la ressource (sécuriser l'AEP, prise en compte des milieux)
BRECHE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles (traitement des rejets eaux usées, pluvial) et souterraines ; - Améliorer le fonctionnement des cours d'eau (diversification des habitats et des écoulements, gestion piscicole, lutte contre le ruissellement) - Restaurer/protéger la qualité des captages
NONETTE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles (pollutions issues des collectivités et des activités agricoles) ; - Préserver les milieux aquatiques et humides ;

Nom de l'Unité hydrographique	Enjeux/problèmes préalablement identifiés
	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer/protéger la qualité des captages; - Lutter contre le ruissellement notamment sur les tête de bassin ;
OISE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver/Améliorer la dynamique fluviale, la continuité écologique et restaurer les zones humides; - Améliorer la qualité des eaux superficielles (pollutions diffuses, pollutions issues des collectivités et des industries) ; - Protéger les captages pour l'alimentation en eau potable ; - Lutter contre les inondations en préservant le milieu naturel.
OISE ARONDE	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir et gérer les risques (crues, pollutions accidentelles) ; - Améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques, protéger les zones humides et les habitats ; - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines ; - Gérer quantitativement les eaux superficielles et souterraines en conciliant les usages (concurrence irrigation - AEP) et les besoins du milieu
OISE ESCHES	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique et agricole) ; - Améliorer le fonctionnement des cours d'eau (gestion piscicole, diversification des habitats) - Reconquérir la qualité des eaux destinées à l'AEP.
OISE MOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser les ressources en eau superficielles et souterraines; - Améliorer la qualité des eaux (pollutions d'origine domestique et agricole); - Améliorer la dynamique fluviale et la diversité des habitats ; - Préserver les prairies alluviales et les zones humides à fort intérêt patrimonial ; - Limiter les risques d'inondation et d'érosion en tenant compte du milieu naturel, - Protéger les aires d'alimentation de captage.
SERRE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique et agricole); - Restaurer la dynamique fluviale et la diversité des habitats ; - Préserver les zones humides à fort intérêt patrimonial ; - Reconquérir la qualité des eaux destinées à l'AEP.
THERAIN	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des superficielles et souterraines (pollution d'origine domestique et agricole) ; - Amélioration du fonctionnement des cours d'eau (gestion piscicole, diversification des habitats, lutte contre le ruissellement) ; - Préserver les zones humides à fort intérêt patrimonial, reconquête des milieux humides ; - Reconquérir ou préserver la qualité des eaux destinées à l'AEP.
MARNE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle); - Restaurer la dynamique fluviale et la continuité écologique ; - Gestion quantitative de la ressource en eau (nappe souterraine, barrages) ; - Protéger les aires d'alimentation de captage.
MARNE BLAISE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, agricole, et industrielle); - Gestion du barrage réservoir du Der (qualité et quantité) et exploitation de gravières ; - Restaurer la continuité écologique, les écoulements naturels et la fonctionnalité des annexes hydrauliques ; - Pérenniser et reconquérir les prairies humides ; - Protéger les aires d'alimentation de captage.
MARNE CRAIE	<ul style="list-style-type: none"> - - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraine (pollutions d'origine domestique, agricole, industrielle et liée à la production viticole ; - Gestion quantitative de la ressource (assecs, usages) ; - Restaurer la dynamique fluviale et la continuité écologique ; - Préserver les zones humides et renaturer les annexes hydrauliques ;

Nom de l'Unité hydrographique	Enjeux/problèmes préalablement identifiés
	- Protéger les aires d'alimentation de captage.
MARNE VIGNOBLES	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, agricole, industrielle et liée à la production viticole) ; - Restaurer la dynamique fluviale, la continuité écologique et la biodiversité - Lutter contre l'érosion des sols (zones viticoles en particulier) ; - Protéger les aires d'alimentation de captage pour l'alimentation en eau potable ; - Améliorer les règles de gestion des restitutions du Der.
OURCQ	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique et agricole) ; - Restaurer la dynamique fluviale et la continuité écologique ; - Préserver les zones humides ; - Lutter contre l'érosion des sols ; - Protéger les aires d'alimentation de captage pour l'alimentation en eau potable.
SAULX ORNAIN	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les efforts pour ne pas dégrader la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique et agricole) ; - Restaurer la dynamique fluviale, la continuité écologique et piscicole ; - Restaurer les zones humides ; - Protéger les aires d'alimentation de captage pour l'alimentation en eau potable.
ARMANCON	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, industrielle et agricole, sensibilité des cours d'eau de tête de bassin aux pollutions) et améliorer la qualité des captages d'eau potable - Adapter les prélèvements en eau (alimentation en eau potable, agriculture, canal de Bourgogne, lac de Pont) aux besoins des milieux en période d'étiage - Restaurer la morphologie des cours d'eau recalibrés (bassin de l'Armanche), la dynamique fluviale (extraction de granulats) et la continuité écologique (ouvrages) - Prévenir les inondations.
AUBE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, industrielle, agricole et viticole/vinicole, sensibilité des cours d'eau de tête de bassin aux pollutions) et améliorer la qualité des captages d'eau potable - Améliorer la gestion des débits des barrages-réservoirs pour assurer un régime hydrologique adapté aux milieux - Adapter les prélèvements en eau aux besoins des milieux en période d'étiage (affluents de l'Aube en aval) - Restaurer la morphologie des cours d'eau recalibrés (affluents rive droite de l'Aube), la dynamique fluviale (aval) et la continuité écologique (ouvrages).
LOING	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, industrielle et agricole, sensibilité des cours d'eau de tête de bassin aux pollutions) et améliorer la qualité des captages d'eau potable - Restaurer la morphologie des cours d'eau recalibrés (affluents rive gauche du Loing) et la continuité écologique (ouvrages et plans d'eau) - Adapter les prélèvements en nappe et cours d'eau aux besoins des milieux (affluents rive gauche du Loing).
SEINE SUPERIEURE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, industrielle, agricole et viticole/vinicole, sensibilité des cours d'eau de tête de bassin aux pollutions) et améliorer la qualité des captages d'eau potable - Restaurer la morphologie des cours d'eau recalibrés (affluents rive gauche de la Seine) et la continuité écologique

Nom de l'Unité hydrographique	Enjeux/problèmes préalablement identifiés
	(ouvrages).
SEREIN	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, agricole et viticole/vinicole, sensibilité des cours d'eau de tête de bassin aux pollutions) et améliorer la qualité des captages d'eau potable - Restaurer la morphologie des cours d'eau recalibrés (affluents), limiter les extractions de granulats et assurer la continuité écologique (ouvrages et plans d'eau).
YONNE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, agricole et liées à la production de sapins de Noël, sensibilité des cours d'eau de tête de bassin aux pollutions) et améliorer la qualité des captages d'eau potable - Préserver la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides et assurer la continuité des cours d'eau (cours d'eau principal et affluents par grands barrages, petits ouvrages et plans d'eau) - Améliorer la gestion des débits des barrages pour assurer un régime hydrologique adapté aux milieux.
YONNE AVAL	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle) et améliorer la qualité des captages d'eau potable - Améliorer la fonctionnalité des cours d'eau (diversité des habitats) et assurer la continuité écologique (ouvrages) - Adapter les prélèvements en eau aux besoins des milieux en période d'étiage (bassin de la Vanne).
BASSEE VOULZIE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle); - Restaurer la dynamique fluviale, la continuité écologique et la diversité des habitats ; - Restaurer les zones humides et préserver les prairies naturelles inondables, - Réduire les inondations, - Préserver les eaux souterraines (alimentation en eau potable, nappe de Champagne) ; - Gérer les conflits d'usage ayant un impact sur la ressource (navigation fluviale, exploitation des ressources alluvionnaires, ...)
BIEVRE	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les berges et les milieux aquatiques, et reconnecter les zones humides ; - Améliorer la qualité du cours d'eau (pollutions d'origine domestique, urbaine [ruissellement pluvial, infrastructures] et industrielle) ; - Lutter contre les inondations et les ruissellements ; - Intégrer dans les documents d'urbanisme locaux la volonté d'une réouverture de la Bièvre sur sa partie aval.
CONFLUENCE OISE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, industrielle et agricole) ; - Restaurer la dynamique fluviale, la continuité écologique et la diversité piscicole ; - Renaturer les zones humides, - Lutter contre les inondations et le ruissellement (érosion des sols agricoles) ; - Sécuriser l'AEP et protéger les aires d'alimentation de captage.
CROULT-MOREE	<ul style="list-style-type: none"> - Reconquérir la qualité des eaux superficielles (pollution d'origine domestique, urbaine [ruissellement pluvial, infrastructures], agricole et industrielle), - Restaurer la dynamique fluviale, l'hydromorphologie des rivières, la continuité écologique et la diversité des habitats ; - Lutter contre les inondations et maîtriser le ruissellement des zones en développement, - Protéger les aires d'alimentation de captage.
MARNE AVAL	<ul style="list-style-type: none"> - Reconquérir la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollution d'origine domestique, agricole et industrielle) ; - Améliorer la dynamique fluviale, la continuité écologique et la diversité des habitats, - Restaurer les zones humides, - Lutter contre les inondations et maîtriser le ruissellement des zones en développement.

ANNEXE 8
TABLEAU DES ENJEUX IDENTIFIES POUR LES UNITES HYDROGRAPHIQUES
POUVANT CORRESPONDRE A UN PERIMETRE DE SAGE DANS LE BASSIN SEINE
ET COURS D'EAU COTIERS NORMANDS

Nom de l'Unité hydrographique	Enjeux/problèmes préalablement identifiés
	- Protéger les aires d'alimentation de captage et sécuriser l'AEP (prise d'eau dans la marne)
MARNE CONFLUENCE	<ul style="list-style-type: none"> - Reconquérir la qualité des eaux superficielles (pollution d'origine domestique, urbaine [ruissellement pluvial, infrastructures] et industrielle) ; - Améliorer la dynamique fluviale, la fonctionnalité écologique et la diversité des habitats ; - Lutter contre les inondations et maîtrise des ruissellements ; - Protéger l'alimentation en eau potable (prise d'eau dans la Marne) ; - Concilier les usages (transport fluvial, tourisme, baignade, AEP...)
MAULDRE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, urbaine, agricole et industrielle) - Prévenir les inondations et maîtriser les ruissellements ; - Sécuriser l'alimentation en eau potable et protéger les aires d'alimentation de captage. - Restaurer la fonctionnalité des cours d'eau et de leurs annexes, et la continuité écologique.
PETIT ET GRAND MORIN	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique et agricole), - Gestion quantitative de la ressource (nappe de Champigny), - Protéger les aires d'alimentation de captage pour l'alimentation en eau potable ; - Restaurer la fonctionnalité des rivières, la continuité et la diversité des habitats; - Protéger les zones humides fonctionnelles ; - Lutter contre les inondations et l'érosion des sols.
ORGE-YVETTE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles (pollutions d'origine domestique, urbaine, agricole et industrielle) - Restaurer la fonctionnalité des rivières, de leurs annexes hydraulique et la continuité écologique ; - Préserver et restaurer les zones humides ; - Gestion des inondations et des ruissellements ; - Protéger les aires d'alimentation de captage.
SEINE MANTOISE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles (pollutions d'origine domestique, urbaine, agricole et industrielle) ; - Protéger les aires d'alimentation de captage ; - Préserver et restaurer les zones humides ; - Restaurer la fonctionnalité des rivières et la continuité écologique.
SEINE PARISIENNE	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les aires d'alimentation de captage et sécuriser l'AEP ; - Améliorer la qualité des eaux superficielles (pollutions d'origine domestique, urbaine, agricole et industrielle) - Restaurer la dynamique fluviale, l'hydromorphologie des rivières, la continuité écologique et la diversité des habitats - Protéger les zones humides ; - Lutter contre les inondations et les ruissellements.
VAUCOULEURS	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique et agricole) ; - Restaurer la continuité écologique et la diversité des habitats (truite fario) ; - Protéger les zones humides et restaurer les zones naturelles d'expansion de crue ; - protéger les bassins d'alimentations de captage.
YERRES	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines (pollutions d'origine domestique, urbaine, agricole et industrielle); - Gestion quantitative des eaux superficielles et souterraines (nappe de Champigny) ; - Restaurer la fonctionnalité des rivières, la continuité écologique et la diversité des habitats ; - Protéger les zones humides (natura 2000) et les zones d'expansion naturelles des crues ; - Gestion préventive des inondations et maîtrise des ruissellements ; - Protéger les aires d'alimentation de captage.

SAGE DE NAPPE

NAPPE DE BEAUCE

- Gestion quantitative de la ressource en eau superficielle et souterraine ;
- Gestion qualitative de la ressource en eau superficielle et souterraine ;
- Gestion des risques d'inondation et de ruissellement ;
- Préservation des milieux aquatiques